



BILAN DE COMPÉTENCES

Livret de présentation & programme 2026

Coach professionnelle certifiée & Consultante en bilan de compétences

57 rue Pierre et Marie Curie - 95630 Mériel | 06 30 15 08 01

sylvie.maillard.coaching@gmail.com | sylvie.maillard-coaching.fr



Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylvie.maillard.coaching@gmail.com

1. LE BILAN DE COMPETENCES

Un accompagnement individualisé pour clarifier, explorer et sécuriser votre projet professionnel.

PUBLIC Toute personne souhaitant faire le point sur son parcours ou engager une évolution professionnelle.	PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.
DURÉE Jusqu'à 24 heures, réparties sur plusieurs semaines et adaptées aux besoins.	MODALITÉS Individuel, en présentiel, à distance ou en format mixte.

Objectifs

- › Analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- › Définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.
- › Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Ma démarche

Le bilan fournit un cadre, des méthodes et des outils pour clarifier les choix, confronter les hypothèses à la réalité et construire un projet dont le bénéficiaire reste pleinement acteur.

Délai d'accès

- › L'entrée en bilan est organisée après un entretien préalable, l'analyse de la demande et la validation des modalités d'accompagnement.
- › Dans le cadre du CPF, les délais réglementaires applicables sur Mon Compte Formation sont respectés.

Document actualisé le 15/08/2026

2. AVANT LE DÉMARRAGE

Un entretien préalable gratuit et sans engagement, distinct des 24 heures maximum du bilan.

ENTRETIEN PREALABLE – DUREE 1 h

Objectifs de l'entretien préalable

- › Prendre connaissance de la situation et de la demande.
- › Clarifier les attentes et les objectifs.
- › Présenter la démarche, les méthodes et les modalités du bilan.
- › Vérifier l'adéquation entre le besoin et la prestation proposée.
- › Identifier les éventuels besoins spécifiques ou adaptations.
- › Répondre aux questions de financement et de calendrier.

Validation de l'inscription

- › Après accord sur les objectifs et les modalités, les documents contractuels sont transmis.
- › Un livret d'accueil récapitule les informations utiles pour préparer l'accompagnement.
- › Les conditions de financement sont précisées avant le démarrage.

Financements possibles

CPF	Compte Personnel de Formation, sous réserve des règles en vigueur.
EMPLOYEUR	Plan de développement des compétences.
AUTRES	France Travail, OPCO, FAF ou autofinancement selon la situation.

Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylvie.maillard.coaching@gmail.com

3. PROGRAMME DU BILAN DE COMPETENCES - LES 3 PHASES

Le temps consacré à chaque phase est adapté aux besoins, dans la limite de 24 heures au total.

PHASE 1 PHASE PRÉLIMINAIRE

- › Analyser la demande et le besoin.
- › Préciser les attentes et objectifs individualisés.
- › Déterminer le format adapté.
- › Définir conjointement les modalités de déroulement.

PHASE 2 PHASE D'INVESTIGATION

- › Explorer le parcours, les compétences, motivations, valeurs et intérêts.
- › Construire et vérifier une ou plusieurs hypothèses de projet.
- › Confronter les pistes aux réalités des métiers, secteurs et formations.
- › Identifier les compétences transférables et les conditions de réussite.

PHASE 3 PHASE DE CONCLUSIONS

- › S'approprier les résultats de l'investigation.
- › Formaliser le projet ou les alternatives retenues.
- › Identifier les conditions et moyens favorisant leur réalisation.
- › Construire un plan d'action et recevoir le document de synthèse.

Durée du bilan

La durée totale ne peut excéder 24 heures. Le nombre de séances, leur durée et leur espacement sont définis conjointement et peuvent être ajustés.

Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylvie.maillard.coaching@gmail.com

4. PHASE D'INVESTIGATION - CONTENU

Mieux se connaître, ouvrir des possibles et vérifier la faisabilité du projet.

Analyser son parcours

- › Retracer les principales étapes professionnelles.
- › Identifier les expériences significatives, réussites et difficultés.
- › Mettre en évidence les compétences développées.

Identifier ses ressources

- › Compétences professionnelles, personnelles et transférables.
- › Savoir-faire, aptitudes et ressources mobilisables.
- › Portefeuille de compétences.

Comprendre son fonctionnement professionnel

- › Motivations, valeurs et intérêts professionnels.
- › Besoins et critères de satisfaction au travail.
- › Environnement recherché, contraintes et priorités.

Explorer et vérifier les pistes

- › Métiers, fonctions, secteurs et formations.
- › Recherches documentaires et analyse du marché du travail.
- › Enquêtes métiers ou rencontres professionnelles lorsque pertinentes.
- › Confrontation des hypothèses aux réalités de mise en œuvre.

Outils mobilisables

Questionnaires, exercices d'auto-évaluation, outils d'investigation des intérêts et motivations, outils psychométriques lorsque pertinents, recherches métiers, portefeuille de compétences et travaux personnels entre les séances.

Les outils sont sélectionnés en fonction des objectifs du bénéficiaire et ne se substituent pas à l'analyse individualisée réalisée en entretien.

Document actualisé le 15/08/2026

5. MÉTHODES, SUIVI & CONFIDENTIALITÉ

Une démarche individualisée, participative et adaptée tout au long du parcours.

Méthodes mobilisées

- › Entretiens individuels personnalisés.
- › Analyse du parcours et des expériences.
- › Questionnaires et exercices d'auto-évaluation.
- › Recherches métiers et formations.
- › Travaux interséances et plan d'action.

Suivi du parcours

- › Points d'étape réguliers.
- › Ajustement des méthodes et du rythme si nécessaire.
- › Évaluation de satisfaction en fin de bilan.
- › Entretien de suivi proposé dans les mois suivant le bilan.

Confidentialité

- › Les résultats détaillés et le document de synthèse sont destinés au bénéficiaire.
- › Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.
- › Les documents sont traités et conservés conformément aux dispositions applicables.

Moyens techniques

- › Pour le distanciel : équipement permettant la visioconférence, connexion internet et adresse électronique.
- › Outil de visioconférence : Google Meet ou solution équivalente adaptée au besoin.

Principe d'autonomie

La consultante accompagne la réflexion et la prise de décision sans orienter ni décider à la place du bénéficiaire.

Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylvie.maillard.coaching@gmail.com

6. ACCESSIBILITÉ, TARIFS & INDICATEURS

Des modalités adaptées aux besoins et une information transparente sur la prestation.

Accessibilité et adaptation

- › Les besoins spécifiques sont étudiés dès l'entretien préalable afin d'identifier les adaptations nécessaires et réalisables.
- › Les adaptations peuvent concerner le rythme, la durée des séances, les modalités, les supports ou les outils numériques.
- › Lorsque nécessaire, la consultante peut s'appuyer sur des acteurs et partenaires spécialisés.

Référente handicap

Sylvie Maillard - 06 30 15 08 01 - sylvie.maillard.coaching@gmail.com

Tarifs

Bilan 12h de suivi individuel (en présentiel ou distanciel)	1 750 € nets de taxes
Bilan 16h de suivi individuel (en présentiel)	2 000 € nets de taxes
Bilan 18h de suivi individuel (en présentiel)	2 250 € nets de taxes

Indicateurs de résultats 2025

20 Bilans réalisés	93 % Satisfaction	100 % Bilans terminés
20 Bénéficiaires en fin	90 % Suivis à 6 mois	92 Enquêtes terrain

Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylvie.maillard.coaching@gmail.com

7. VOTRE CONSULTANTE

Une expérience de l'accompagnement, de la pédagogie et de l'orientation professionnelle.

Sylvie Maillard

Coach professionnelle certifiée
Consultante en bilan de compétences

Depuis 2022

accompagnement en bilan
de compétences et coaching professionnel

Formation & qualifications

- › 2024 - Formation en Orientation Positive - Coaching d'orientation Jeunes
- › 2023 - Formation au coaching d'orientation des jeunes 15-25 ans - Elevatio
- › 2022 - Formation au bilan de compétences – Certification Comc France
- › 2022 - Certification de Coach professionnel - Haute École de Coaching
- › Expérience professionnelle antérieure dans l'Éducation nationale en qualité de professeure des écoles.

Cadre déontologique

Consentement

Le bilan repose sur l'engagement volontaire du bénéficiaire.

Confidentialité

Les informations recueillies et les résultats sont traités de manière confidentielle.

Neutralité

Le bénéficiaire construit ses propres choix à partir d'éléments objectivés et analysés.

Individualisation

Le contenu, les méthodes et le rythme sont adaptés à la situation et aux objectifs.

Cadre réglementaire : Code du travail, notamment articles L.6313-4 et R.6313-4 et suivants.

Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylvie.maillard.coaching@gmail.com

8. CONTACT & INSCRIPTION

Pour toute demande d'information ou pour convenir d'un entretien préalable gratuit et sans engagement.

SYLVIE MAILLARD COACHING

Sylvie Maillard

57 rue Pierre et Marie Curie - 95630 Mériel

06 30 15 08 01

sylviemaillard.coaching@gmail.com

sylviemaillard-coaching.fr



Organisme de formation certifié Qualiopi

Déclaration d'activité n° 11950798795 auprès du préfet de région Île-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

SIRET : 918 222 118 00013



Les conditions contractuelles, modalités de règlement, annulation, données personnelles et réclamations sont précisées dans les documents contractuels et les CGV.

Document actualisé le 15/08/2026

SYLVIE MAILLARD COACHING - 57 RUE PIERRE ET MARIE CURIE , 95630 - MERIEL – Siret : 91822211800013 – Enregistré sous le n°11950798795 auprès du préfet de région : Ile de France – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 96.09Z – TVA : FR32918222118 – RCS : MERIEL – Capital : € – Tel : 06.30.15.08.01 – Organisme Qualiopi

Email : sylviemaillard.coaching@gmail.com